



Monsieur le Directeur Académique

Monsieur le Vice-Président

Mesdames, Messieurs

La rentrée 2012 était placée sous le signe de la réparation et de l'urgence, la rentrée 2013 verra la mise en œuvre des priorités de la refondation de l'école. 60000 postes sur la durée du quinquennat, ce n'est pas rien surtout quand on se rappelle les 80 000 suppressions des cinq dernières années qui ont vu l'école et les personnels maltraités

Il est temps pour l'avenir de la jeunesse que la nation redonne la priorité à l'éducation et reconnaisse aussi le travail difficile des personnels de l'éducation en général et celui des enseignants en particulier qui sont je le rappelle les plus mal rémunérés d'Europe. La priorité à l'École portée par le Président de la République doit se traduire aussi par une reconnaissance financière qui doit relever d'une programmation et être engagée dès la rentrée prochaine.

Ce CDEN se déroule dans un contexte marqué par un retour à un concept républicain et laïque de l'école où des orientations capitales pour le système éducatif se dessinent avec en **premier lieu** la loi d'orientation et de programmation.

L'UNsa Education est favorable à cette loi car nous pensons qu'elle est de nature à construire une école plus juste et plus efficace avec notamment la recréation de la formation professionnelle par alternance, la priorité donnée à l'école primaire, l'affirmation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que la cohérence du bloc école –collège qui se traduit par la création d'un cycle école collège et d'un conseil commun école collège

En second lieu la nouvelle organisation des rythmes scolaires dans le premier degré

L'Unsa Education est favorable à la diminution de la journée scolaire et à une répartition hebdomadaire des temps d'enseignement sur 4,5 jours

Pour autant nous avons refusé de prendre part au vote sur cette question au CSE et au CTM de janvier par manque de visibilité et de perspectives claires sur l'ensemble de ce dossier

Un dossier qui pour l'Unsa Education doit être traité sous deux angles le premier est celui de la réussite des élèves, le second concerne l'amélioration des conditions de travail des enseignants

Si nous avons obtenu sur ce point quelques avancées nous continuons à demander des améliorations sur la mise en œuvre de cette réforme, qui suscite sur le terrain des inquiétudes et des interrogations, avec notamment la consultation du conseil d'école

Pour nous l'organisation du temps scolaire est éminemment pédagogique et ne doit pas être seulement l'affaire des municipalités. C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur Le directeur Académique, de mettre tout en œuvre pour que du temps soit dégagé pour permettre aux équipes enseignantes au directeur de se concerter avec les parents, les mairies et l'ensemble des partenaires associatifs.

L'étape de discussion ne doit pas être bâclée ; ce n'est pas parce que les textes ont tardé à être publiés qu'il faut maintenant faire vite en ratant l'essentiel : favoriser les apprentissages des élèves.

C'est ainsi qu'alors même que les discussions débutent des mairies privilégient l'entrée gestionnaire et envisagent d'allonger la pause méridienne ce qui n'est pas pour nous la bonne solution

Nous souhaitons que le CDEN joue sur ce dossier tout son rôle en lien avec le comité consultatif sur les rythmes que vous avez mis en place et qu'il soit informé du calendrier fixant les différentes étapes.

Après ces éléments de contexte j'en viens maintenant à la préparation de la rentrée dans le 1^{ER} et le second degré

Dans le premier degré, l'Unsa éducation note positivement la dotation de 111 postes pour 1947 élèves de plus, alors qu'il y a un an nous avions rendu 20 postes pour 1500 élèves de plus.

Malheureusement cette dotation ne permettra pas d'améliorer vraiment la situation de la Gironde qui concentre presque la moitié des élèves de l'académie , qui connaît une hausse démographique continue depuis des années, qui accuse un retard important de son taux d'encadrement et dont le P/E franchira cette année tout juste la barre des 5 soit le plus mauvais P /E des cinq départements de l'académie.

Comment dans ces conditions répondre aux objectifs fixés par le ministre que ce soit le développement de l'accueil des moins de trois ans ou le dispositif plus de maitres que de classes auquel nous sommes très attachés dans les secteurs fragiles tout en améliorant le remplacement ou la situation de l'ASH?

C'est pourquoi l'Unsa éducation revendique à nouveau un plan de rattrapage plus que jamais nécessaire ; il est grand temps que notre académie obtienne un engagement du ministère à ce sujet.

Je rappelle qu'il faudrait 268 postes supplémentaires pour atteindre le niveau moyen national. Mais c'est plus de 300 postes qui seraient nécessaires pour améliorer de façon significative les conditions de travail dans les écoles auxquels il faudrait ajouter 200 postes pour le 2° degré même si nous notons là aussi positivement la dotation de 141 ETP en plus pour une hausse des effectifs estimée à 1601 élèves de plus alors que l'an dernier nous devons préparer la rentrée avec une hausse démographique et 73 postes de moins

Concernant les collèges, nous souhaitons un signe sur les seuils d'effectifs en collège en particulier pour les 5emes où nous demandons le retour du seuil à 28 élèves.

Concernant les lycées nous demandons que la totalité des moyens nécessaires à la réforme soit donnée. Nous rappelons que nous ne sommes pas d'accord avec le mode de calcul pour les classes de seconde qui maintient la notion de demi-division non financée. De plus nous demandons que les options des terminales STMG présentes à la carte des formations soient intégralement financées. Enfin alors que la loi d'orientation prévoit un plan numérique ambitieux, il apparait que les moyens dédiés au TICE n'ont pas retrouvé leur niveau de 2011

Concernant les lycées professionnels, nous contestons les dotations faites en fonction des prévisions d'effectifs et non des capacités d'accueil

Sur toutes ces questions, Monsieur le Directeur Académique, l'Unsa éducation restera un partenaire constructif, vigilant et exigeant car la refondation de l'école de la République n'a de chances de réussir que si elle implique et responsabilise chacun des acteurs à tous les niveaux

Pour l'UNSA Éducation

Philippe Despujols

